



**AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SYLVÈRE**

ANNULATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2022

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée Sandra Ricard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Sylvère;

QUE la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Sylvère qui devait être tenue à huis clos en vidéoconférence via l'application « Teams », lundi 31 janvier 2022, **EST ANNULÉE.**

DONNÉ à Saint-Sylvère,
ce 26^e jour du mois de janvier 2022.

Sandra Ricard
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉE Sandra Ricard directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Sylvère certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié ledit avis public selon les directives émises par le Code municipal de la Province de Québec entre 7h00 et 19h00, le 26^e jour du mois de janvier 2022.

ENFOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 26^e jour de janvier 2022.

Sandra Ricard
Directrice générale et greffière-trésorière